

## ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil municipal de la  
Municipalité de Saint-Ubalde  
qui se tiendra le **11 mai 2026 à 19 h,**  
à la salle du conseil, située au 400, rue de l'Aréna

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2026;
3. Affaires découlant du procès-verbal;
4. Adoption des comptes au 8 mai 2026;
5. Dépôt – Rapport de rémunération mensuelle;
6. Dépôt – Rapport de rémunération annuelle 2026;
7. Rapport mensuel de suivi budgétaire;
8. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 133 300 \$ qui sera réalisé le 11 juin 2026;
9. Remboursement de la taxe d'aqueduc – 401, rang Saint-Denis;
10. Renouvellement des assurances générales 2026-2027;
11. Expertise M.P. & Fils – Autorisation de paiement;
12. Achat d'une affiche pour le parc des Générations;
13. Ajout de membres consultants au comité Santé;
14. Embauche d'un étudiant (temps partiel) – Entretien des terrains municipaux et des bâtiments;
15. Ratification de contrat – offre de services professionnels Stantec et ajout d'une banque d'heures pour l'estimation du prolongement de l'égout;
16. Programmation # 4 de travaux révisés – TECQ 2024-2028;
17. Ratification de mandat à la FQM – analyse indépendante du dossier projet de transformation de l'église de Saint-Ubalde;
18. Refus de l'avenant 24-1274 – honoraires supplémentaires et demande de ventilation détaillée;
19. Demande d'autorisation CPTAQ – dossier numéro 454345 – lot 5 387 163 du Cadastre du Québec;
20. Abrogation de la démarche d'adoption du règlement 217-30 et remboursement des frais – Construction Arsenault;
21. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement concernant la gestion contractuelle;
22. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement concernant la rémunération des élus;

23. Adoption du règlement no 282 relatif à l'utilisation du stationnement payant et au système de vignettes;
24. Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement (PHTARL) – Volet 1;
25. Révision nécessaire du projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales;
26. Dépôt du bordereau de la correspondance;
27. Suivi des rapports d'activités des directeurs et comités;
28. Période de questions (30 minutes);
29. Certificat de disponibilité de crédit;
30. Levée de la séance.

PROJET